



Association Départementale

Accueil Écoute & Veille sociale - **LOGEMENT HÉBERGEMENT**

Emploi Formation - Ateliers d'insertion

BILAN D'ACTIVITE 2009

Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

Clara ZETKIN

Janvier 2010

SOMMAIRE

1. PRESENTATION DU CHRS CLARA ZETKIN	3
2. RAPPORT QUANTITATIF DE L'ACTION	4
3. EVENEMENTS MARQUANTS	10
4. PROBLEMATIQUES RENCONTREES.....	13
5. PAROLES ET TEMOIGNAGES	17
6. RESSOURCES HUMAINES	19
7. ENVIRONNEMENT, RESEAU, PARTENARIAT	21
8. PLAN D' ACTIONS	23

1. PRESENTATION DU CHRS CLARA ZETKIN

L'identité forte du service autour de la lutte contre toutes formes de violences conjugales ou familiales, n'a pas changé depuis l'origine du service. Elle reste conforme aux valeurs qui fondent le projet associatif dans l'affirmation de sa volonté de lutter contre toutes les formes de violences, notamment celles exercées sur un membre de la famille.

Il apparaît clairement que cette vocation initiale constitue aujourd'hui un enjeu social important devant l'accroissement des demandes d'hébergement qui nous sont adressées par le biais des services sociaux mais aussi directement par les femmes victimes.

Ces violences n'ont pas changé de nature mais elles ont changé le regard que notre société porte aujourd'hui sur elles, par le caractère intolérable et inacceptable qu'elles prennent pour les femmes qui veulent s'en libérer et par les acteurs politiques dans les choix qu'ils opèrent sur les priorités données dans le cadre des schémas départementaux. Un nouveau projet de loi est d'ailleurs en préparation et devrait voir le jour durant le premier semestre 2010.

Notre intervention s'appuie sur des valeurs tant au niveau de la société qu'au niveau individuel.

- Nous nous engageons à faire reconnaître et respecter les droits des femmes et participons à leur évolution.
- Nous luttons contre toutes les formes de discrimination : jugements de valeur, préjugés, inégalités, exclusion.
- Nous agissons pour la prévention des violences intrafamiliales.
- Nous protégeons les femmes qui en font la demande et leurs enfants.
- Nous prenons en compte la personne dans sa globalité, dans son histoire de vie, son environnement familial et social.
- Nous positionnons la personne accueillie comme sujet et actrice de son projet.
- Nous favorisons son autonomie et sa prise de responsabilisation.
- Nous inscrivons la personne dans une dynamique positive et constructive et rejetons la fatalité de la situation.

Notre projet de service tient compte de l'expérience acquise durant 30 ans de l'Association ADALEA. L'interaction entre la réalité sociale environnante, la dynamique des femmes accueillies et notre propre démarche sont les garants d'un travail en " Mouvement ".

Notre projet de service s'inscrit dans une démarche vers l'autonomie, afin de permettre aux femmes de s'inscrire dans une nouvelle réalité par un accompagnement chaleureux et rigoureux, leur permettant d'accéder à un autre mode de communication et à un rôle social différent.

Le centre d'hébergement de réinsertion sociale Clara ZETKIN s'inscrit dans une démarche militante.

2. RAPPORT QUANTITATIF DE L'ACTION

Typologie du Public :

	PERSONNES	%
Hommes	0	0%
Femmes	32	37%
Enfants	55	63%
TOTAL	87	100%

Nous avons accompagné au cours de l'année 2009, 32 femmes et 55 enfants. Ce chiffre est quasi identique à celui de 2008 puisque nous avons alors accueilli 28 femmes et 54 enfants.

22 femmes et 28 enfants ont intégré le CHRS en 2009 – 10 familles étaient alors hébergement au 31 décembre 2008.

	MENAGES	%	Hommes	Femmes
Isolé	5	16%	0	5
Isolé + 1 enfant	13	41%	0	13
Isolé + 2 enfants	6	19%	0	6
Isolé + 3 enfants	6	19%	0	6
Isolé + 4 et plus	2	6%	0	2
Couple	0	0%		
Couple + 1 enfant	0	0%		
Couple + 2 enfants	0	0%		
Couple + 3 enfants	0	0%		
Couple + 4 et plus	0	0%		
TOTAL	32	100%		

Si en 2008, 33% des femmes étaient hébergées avec 3 enfants, 2009, voit majoritairement (41%) l'accueil de femmes avec un enfant. La configuration des familles tend donc à se réduire de manière significative.

84% des femmes accueillies sont hébergées avec leur(s) enfant(s) et 60% ont moins de 3 enfants. Si en 2008, 33% des femmes accueillies avaient plus de 3 enfants, ce pourcentage n'est plus que de 25% en 2009. La configuration tend donc à se réduire.

Âges des adultes accueillis :

	PERSONNES	%
18-25 ans	7	22%
26-35 ans	13	41%
36-45 ans	8	25%
46-55 ans	2	6%
56-65 ans	2	6%
Plus de 65 ans	0	0%
TOTAL	32	100%

Âges des enfants accueillis :

	ENFANTS	%
0 – 3 ans	15	27%
3 – 6 ans	12	22%
6 – 12 ans	19	35%
12 – 18 ans	9	16%
	55	100%

63% des personnes adultes accueillies ont moins de 35 ans.

Origine géographique :

Sur l'ensemble des **32 ménages** accueillis en 2009

	MENAGES	%
Saint Briec	14	44%
Autres Agglomération de St-Briec	3	9%
CIDERAL	0	0%
Autres dans le département 22	8	25%
Autres départements	7	22%
TOTAL	32	100%

En 2008, 86 % des familles accueillies étaient originaires du département et 43 % de l'agglomération de Saint-Briec.

En 2009, 78% des familles étaient originaires du département et 53% de Saint-Briec – agglomération et 44 % de Saint-Briec., Pour 22 % des familles issues d'un autre département, la nécessité d'un éloignement géographique était primordial. Il faut noter que lors de l'étude des demandes d'admission par la Commission Unique d'Admission, la priorité est donnée aux demandes issues du Département.

Orientation de la demande :

Sur l'ensemble des **32 ménages** accueillis en 2009

	MENAGES	%
Travailleur Social	13	41%
CSD	9	28%
SPIP	0	0%
Autres TS	4	13%
Services de l'Emploi (Pôle Emploi, ML, Ohé P, Organismes de formation...)	0	0%
Adalea	9	28%
Usager lui-même	5	16%
Autre	5	16%
TOTAL	32	100%

Près d'un tiers des demandes sont orientées par les travailleurs sociaux (28%) de circonscription et par le dispositif Accueil Ecoute Femmes de l'Association (28%).

Situation du logement à l'entrée

Sur l'ensemble des **46 ménages** accueillis en 2009

	MENAGES	%
SDF	0	0%
Expulsion	0	0%
Logement de Fortune	0	0%
Séparation	28	88%
Insalubrité	0	0%
Hébergé chez un tiers	2	6%
Hébergé en CHRS ou ALT	2	6%
Incarcéré	0	0%
Hospitalisation	0	0%
Autre :	0	0%
TOTAL	32	100%

A l'entrée, 88 % des femmes hébergées avec leurs enfants quittent directement le domicile conjugal. Nous pouvons donc faire le constat que la loi concernant l'éviction du conjoint ne s'applique pas. Toutefois, il est à noter que toutes les femmes n'ont pas déposé une plainte avant leur accueil. Ce travail s'effectue dans le cadre de la prise en charge du service.

Les ressources à l'entrée :

Sur l'ensemble des **32 ménages** accueillis en 2009

Nature des ressources

	MENAGES	%
RSA socle	4	13%
RSA + salaire	0	0%
Contrat aidé (CAV, CAE)	0	0%
Chômage indemnisé	2	6%
Indemnités journalières	1	3%
Pension Invalidité	0	0%
AAH	0	0%
Prestations familiales	9	28%
API	5	16%
Indemnités de stage	1	3%
Salaire	4	13%
Retraite	0	0%
Sans ressources	6	19%
Autres ressources	0	0%
TOTAL	32	100%

Montant des ressources

	MENAGES	%
Sans ressource	6	19%
< 300 €	2	6%
De 300 à 600 €	7	22%
De 600 à 1 000 €	11	34%
Plus de 1 000 €	6	19%
TOTAL	32	100%

La majorité des femmes n'avaient pas de ressources suffisantes à leur entrée puisque 19 % étaient sans ressource et 25 % d'entre-elles disposaient de moins de 300 € par mois pour subvenir à leurs besoins.

L'ouverture de leurs droits reste donc une priorité dès leur accueil pour leur permettre une autonomie financière et engager un travail d'accès à un logement à leur sortie.

A noter comme en 2008, la forte précarité des situations, 14 % seulement des femmes accueillies vivent d'une activité salariée.

Situation à la fin de séjour :

**Au cours de l'année 2009, 20 femmes ont quitté le CHRS.
12 familles étaient encore hébergées au 31 décembre 2009**

NB : Le nombre de sorties étant de 20 ménages, les pourcentages sont à relativiser (une baisse de 2 ménages engageant une baisse de 10%).

L'accès au logement

	MENAGES	%
Sortie vers le logement	14	70%
Accès à un logement autonome	0	0%
-> parc privé	4	20%
-> parc public	9	45%
Accueil en Maison Relais	0	0%
Accès au dispositif de sous location – CLLAJ	1	5%
Sortie vers de l'hébergement	5	25%
Accueil autre CHRS - ALT	0	0%
Hébergement en foyer	0	0%
Hébergement chez un Tiers ou en famille	5	25%
Autre	0	0
Situation inconnue	1	5%
TOTAL	20	100

70 % des familles trouvent ou retrouvent à la sortie du CHRS un logement autonome soit dans le parc public (45%) soit dans le parc privé (20%).

Ces pourcentages de sortie vers le logement sont en hausse puisqu'en 2008, 50% des sorties se faisaient vers le logement dont 44% vers le parc public

Le pourcentage d'accès au parc public HLM reste donc stable.

2 ménages sont retournés au sein du domicile conjugal ce qui représente 10% des ménages sortis du CHRS. Il était de 28% l'année précédente.

Les ressources à la sortie de l'hébergement

Sur l'ensemble des **20 ménages** qui ont quitté le CHRS en 2009

Nature des ressources

	MENAGES	%
RSA seul	6	30%
RSA + salaire	0	0%
Contrat aidé (CAV, CAE)	0	0%
Chômage indemnisé	1	5%
Indemnités journalières	0	0%
Pension Invalidité	0	0%
AAH	0	0%
Prestations familiales	2	10%
API	8	40%
Indemnités de stage	0	0%
Salaire	2	10%
Retraite	0	0%
Sans ressources	1	5%
TOTAL	20	100%

Montant des ressources

	MENAGES	%
Sans ressources	1	5%
< 300 €	2	10%
De 300 à 600 €	7	35%
De 600 à 1 000 €	8	40%
Plus de 1 000 €	2	10%
TOTAL	20	100%

On peut constater l'impact du travail mené pour l'accès aux droits puisque la quasi-totalité des résidentes quittent le CHRS avec un minimum de ressources. Pour rappel, 19 % étaient sans ressources et 25 % d'entre-elles disposaient de moins de 300 € par mois pour subvenir à leurs besoins à l'entrée et seulement 5 % d'entre-elles (1 ménage) ne disposait d'aucune ressource à sa sortie.

Néanmoins, pour les femmes qui ont été accueillies avec des ressources, les modes de ressources n'évoluent pas énormément au cours du séjour car beaucoup de résidentes restent allocataires de minima sociaux et de prestations familiales (80 %).

Les durées de séjour

	MENAGES	%
Moins d'un mois	3	15%
De 1 à 3 mois	2	10%
De 3 à 6 mois	5	25%
De 6 à 9 mois	4	20%
De 9 à 12 mois	1	5%
Plus de 12 mois	5	25%
TOTAL	20	100%

La durée moyenne des séjours est de 204 jours, soit près de 7 mois. Elle était de 142 jours, soit un peu plus de 5 mois en 2008.

Les séjours courts correspondent aux familles qui ont regagné le domicile conjugal à la sortie du CHRS. La durée moyenne de séjour augmente de façon significative cette année, elle était de 220 jours en 2003, environ 180 jours entre 2004 et 2006 et de 229 jours en 2007. Nous sommes donc revenus à des moyennes de séjour équivalentes aux années précédentes, hormis 2008 où nous notons un pourcentage de retour au domicile plus important.

10 familles (50 %) ont bénéficié d'une prolongation de séjour au-delà des six mois, (12 familles en 2007 et 6 familles en 2008).

Taux d'occupation du CHRS : 101 % des places dont nous disposons

L'accompagnement dans les démarches juridiques : une récurrence dans les suivis :

Soit 19 des 20 familles qui ont quitté le CHRS

		MENAGES	%
Juridiction civile	Juge aux Affaires Familiales	12	63%
	Juge des Enfants	4	21%
Juridiction pénale		3	16%
TOTAL		19	100%

Sur les 12 démarches engagées auprès du Juge aux Affaires Familiales, 9 ont abouti à une procédure de divorce.

Pour les familles qui n'ont pas engagé de procédure auprès du Juge aux Affaires Familiales, cela s'explique par le retour au sein du domicile conjugal ou par une procédure engagée préalablement à leur arrivée.

Il est à noter que 4 familles bénéficiaient d'une mesure d'Aide Educative en Milieu Ouvert à leur arrivée et que 4 mesures d'Aide Educative à Domicile ont été sollicitées par le service pour des femmes qui se trouvaient être en difficulté auprès de leurs enfants, ce qui nécessitait un soutien particulier.

Au regard de la spécificité du public, l'accent est tout d'abord porté sur l'accès aux droits et l'engagement des démarches juridiques afin de :

- apporter un cadre sécurisant pour les familles hébergées et victimes de violences
- formaliser la séparation
- apporter un cadre de référence pour les droits de garde et d'hébergement des enfants.

3. EVENEMENTS MARQUANTS

Deux "repas d'ici et d'ailleurs" ont pu être organisés. Ces repas se font en deux temps, la matinée commence par un atelier cuisine, puis se termine par la dégustation de tous les plats confectionnés. Toutes les participantes ont au préalable choisi la recette qu'elles voulaient tester, faire découvrir aux autres. Ces repas sont là pour notamment permettre aux femmes de se rencontrer, de transmettre une culture et des valeurs différentes, de prendre du plaisir, et de reprendre confiance en soi.

La perspective 2010 est de perpétuer ces repas tout au long de l'année, en proposant un repas une fois par trimestre.



L'équipe a modifié ses horaires le **vendredi soir** afin de pouvoir proposer des activités en lien avec le meilleur présent ce soir là. Ces temps en fin de semaine sont pensés pour partager des moments conviviaux prévus par l'équipe ou par les femmes et les enfants. Depuis leur mise en place, ont pu être organisés un visionnage de film, un apéritif dînatoire, des soirées jeux, un atelier d'écriture, un repas pris en commun, un repas de départ du collectif organisé par une femme, un repas pour Halloween.

« **Thé ou café** ». C'est un temps de réunion mensuelle avec toutes les femmes souhaitant y participer, où tous les sujets peuvent être abordés : quotidien, petits soucis, envies, infos culturelles... Depuis sa mise en place.

L'objectif étant avant tout de créer de l'échange et du dialogue entre nous toutes.



Un atelier artistique, dans le cadre de la journée internationale de la femme le 08 mars, a pu se dérouler. Le thème était « femmes et cultures ». Chaque femme présente a pu ainsi s'exprimer d'une manière qu'elle n'a pas forcément l'habitude d'utiliser. Un second atelier a pu être mené, cette fois de façon tout à fait libre, où il s'agissait de se laisser aller pour chaque femme et de se laisser guider par l'inspiration...



Halloween est une fête que les résidentes ont souhaité célébrer car elle permet de créer du lien entre parents et enfants... C'est en tout cas sous cette forme que nous l'abordons. Un atelier maquillage sur le thème des citrouilles a permis aux mamans de déguiser leurs bambins en apprenant au passage quelques rudiments concernant le maquillage « *de cirque* »

La soirée s'est poursuivie sur le même thème, la citrouille version sucrée salée, de l'entrée au dessert !

Sorties culturelles et citoyennes

En partenariat avec Culture du cœur et la Passerelle, nous avons proposé aux résidentes d'aller voir et écouter le spectacle de Nouara Naghouche, « **Sacrifices** ».

Huit résidentes et deux adolescentes se sont inscrites à cette soirée.

Pour certaines d'entre elles, c'était la première fois qu'elles entraient dans un théâtre.

Dans ce « *one woman show* », Nouara Naghouche *parle au nom de ces quelques unes, humbles et soumises, à qui la vie n'a laissé que peu de place. Terrible est sa colère contre la brutalité de certains, la lâcheté des autres, immense est son amour pour les siens-les siennes-. Elle gratte là où ça fait mal, sans concession, mais sans pathos. Chez elle, la touche d'humour est toujours présente, qui soulage et allège.*

Après le spectacle, une rencontre conviviale a eu lieu avec l'artiste.



Le 3 octobre 2009, 5 résidentes et 5 enfants sont allés participer à la rencontre organisée à Mur de Bretagne par la fédération Bretagne de la Marche Mondiale des Femmes. Au programme : pique-nique, marche autour de Guerlédan, forum/échange avec les délégations de femmes militantes, invitées par le Conseil Général dans le cadre de ses actions décentralisées. Elles venaient d'Algérie, d'Ukraine, de Pologne et du Niger. « *Une marche, c'est symbolique. On avance et c'est collectif : on avance ensemble.* » Toutes revendiquent le droit à leur corps, le droit à la parole, le droit à l'autonomie financière.

La troisième Marche Mondiale des Femmes aura lieu le 17 octobre 2010 au sud Kiwu, en République Démocratique du Congo (la première s'est déroulée en 2000 à New York et la seconde en 2005 à Ouagadougou au Burkina Fasso).

ATELIERS BIEN-ETRE

Virginie LE BIDEAU stagiaire assistante de service social été accueillie durant 5 semaines.

Elle avait fait le choix de proposer aux femmes un projet en partenariat avec une socio esthéticienne. Celle-ci a proposé aux femmes volontaires deux séances, l'une intitulée « bien être » (soins de peau, massages etc...) a eu lieu le 2 juin 2009, la seconde « conseils et astuces beauté » a eu lieu le 5 juin 2009.

L'équipe a en conséquence apprécié le projet, qui répondait d'une part aux besoins et problématiques des femmes, sur les questions de l'estime de soi, de l'image de soi mais également parce que c'était une demande des femmes hébergées de pouvoir se retrouver entre elles, sur des temps d'activités.

Le projet de Virginie a de fait rencontré une adhésion satisfaisante : 6 femmes ayant été présentes.



Pour poursuivre sur cette thématique, dans le cadre de la journée de préparation des fêtes de Noël et du réveillon de Saint-Sylvestre, l'occasion nous a été donnée de faire bénéficier les personnes présentes de l'intervention d'une coiffeuse venue pour l'occasion afin de proposer soins, coupe et coiffage pour les femmes et familles présentes en vue de la soirée de fête.

Cette action a été très appréciée par tous les participants qui ont pu de fait s'occuper d'eux, se faire beaux et belles en vue de la soirée à passer ensemble. Nul doute que cet instant a aussi beaucoup contribué à ce que l'ambiance soit festive et chaleureuse, chacun se sentant beau et ayant regonflé son estime personnelle grâce à cette intervention.

Il semble que ce type d'intervention soit vraiment à poursuivre, en y ajoutant peut-être l'intervention d'une esthéticienne, afin de donner des conseils maquillage, la question s'étant posée pour certaines.

Un projet est en cours d'élaboration pour une mise en œuvre en 2010.

4. PROBLEMATIQUES RENCONTREES

L'ACCOMPAGNEMENT DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES

Si « l'histoire » de chacune des femmes que nous accueillons est unique, et qu'en ce sens les prises en charge doivent être traitées d'une manière très individualisée, nous avons pu, au fil des années, dégager des éléments communs.

Pour rappel, la violence au sein d'un couple peut se définir comme un processus inscrit dans le temps au cours duquel un partenaire adopte à l'encontre de l'autre des comportements agressifs, violents et destructeurs.

Ces violences se développent le plus souvent de manière cyclique et progressive, selon des crises de plus en plus intenses et fréquentes, entrecoupées de courtes périodes de rémission.

Elles peuvent revêtir de multiples formes : physique, verbale, psychologique, sexuelle, matérielle, économique ou encore la confiscation de documents.

Pour ces femmes qui arrivent en général :

- avec une image d'elles-mêmes très dégradée,
- peu de confiance en elles
- porteuses d'une culpabilité récurrente, par rapport à leur famille et même leur conjoint
- dont la parole, la souffrance n'ont pas ou peu été entendues
- souvent peu informées de leurs droits

il importe de leur témoigner un accueil, une écoute et une disponibilité particulière.

Nous nous efforçons de leur fournir un lieu qui soit sécurisant, protecteur, chaleureux. La préparation du logement est en cela importante ainsi que la disponibilité de l'équipe à leur entrée.

Ensuite, vient le temps de l'accompagnement spécifique autour des violences subies. Nous avons vu que chaque situation de femmes victimes de violences conjugales est différente. Pour autant, nous pouvons relever que cet accompagnement spécifique s'appuie sur un processus que nous pouvons décliner en trois grandes phases :

1. Accueil, Verbalisation
2. Prise de conscience
3. Autonomie

Lors de la première phase, que nous avons appelé **verbalisation**, les femmes victimes de violences conjugales vont pouvoir, et ce le plus souvent pour la première fois, se retrouver face à un interlocuteur qui va les accueillir sans jugement. Lors d'entretiens, elles vont pouvoir être écoutées et entendues. Leur parole va être accueillie comme une vérité. Généralement, ces femmes arrivent avec une grande charge émotionnelle, et pensent que tous les problèmes viennent d'elles.

L'équipe éducative va pouvoir à ce moment là, les informer sur les violences conjugales, sur leurs droits, notamment juridiques. La plupart des femmes se trouvent dans un système de déni, et/ou de banalisation. Il est alors nécessaire de leur dire que la violence est un délit, et qu'elle peut prendre plusieurs formes. Il nous semble important d'insister sur le fait que la violence psychologique est aussi une violence. Les femmes doivent entendre que la violence est un phénomène de société qui touche toutes les femmes, de toutes les classes sociales, et que ce qu'elles vivent n'est ni normal, ni acceptable.

Après avoir pu être entendues et avoir pu « déposer » ce qu'elles ont vécu, elles vont petit à petit pouvoir se reconnaître victimes et prendre conscience de l'ampleur de ce qu'elles ont vécu. Elles vont en effet pouvoir repérer leurs souffrances et les exprimer, tout en gardant encore pour elles la culpabilité de la situation. L'équipe éducative pointera ainsi la notion d'ambivalence, et la prendra en compte.

A la fin de cette étape, les femmes se sentent reconnues et commencent à se déculpabiliser. Elles repèrent que leur conjoint, bien souvent, ne changera pas. En parallèle, tout un processus de réassurance, de confiance et d'estime de soi s'amorce. Elles vont alors être capables de poser des actes contre les violences qu'elles ont subies.

Une fois que s'est développée leur capacité à comprendre leur situation, qu'elles se sentent consolidées et reconstruites, elles vont pouvoir agir. Tout au long de ce processus, elles se sont laissées bien souvent "porter". Elles vont être enfin actrices de leur propre vie. Tout ce travail de verbalisation et de prise de conscience aboutit à ce que les femmes se sentent capables d'agir seules afin de reconstruire leur avenir.

L'équipe éducative pourra repérer et énoncer certaines approches et réflexions, en lien avec le parcours et les besoins de chaque femme. Cette invitation à la réflexion, devrait permettre aux femmes de pouvoir continuer leur cheminement, afin qu'elles puissent se protéger dans l'avenir. Cela pourra également leur permettre d'élaborer de nouvelles stratégies.

Du côté des professionnelles : 'équipe éducative (éducatrices)

L'accompagnement des femmes victimes de violences est un accompagnement spécifique qui requiert du côté des professionnelles certaines qualités, un certain regard, un certain positionnement et évidemment une bonne connaissance du phénomène des violences conjugales afin d'adapter son travail.

L'écoute que l'on propose aux femmes permet la rencontre, et le positionnement de chaque femme comme un sujet digne d'intérêt, un sujet qui a sa place.

Par la rencontre, l'écoute on la lui reconnaît.

Cette écoute active a comme intention première de laisser la place à une parole.

C'est une écoute qui se veut « *du côté de la femme* » en prenant le discours de chacune tel qu'il est, comme le révélateur de la vérité dans laquelle elle se trouve au regard de son vécu singulier.

C'est une écoute qui appelle l'empathie, et qui rend possible le fait que chaque femme se sente écoutée sans jugement. Cette condition nous paraît essentielle pour permettre une rencontre véritable, dans laquelle la personne est entendue et comprise.

L'écoute va être le premier outil favorisant la création d'un lien de confiance qui permettra de construire ensuite la relation. Chaque femme pourra alors s'appuyer sur cette relation pour se reconstruire d'un point de vue personnel.

L'écoute assure tout au long de l'accompagnement, un soutien, une réassurance parfois un encouragement à effectuer certaines démarches.

D'une relation éducative centrée au départ sur l'écoute et la personne, afin qu'elle puisse libérer sa parole et ses émotions, nous sommes nous, professionnelles dans une « obligation » de faire basculer cette relation dans le champ « *public* », nous entendons par là leur permettre de prendre conscience du phénomène des violences conjugales en tant que fait social. Cette démarche servant en premier lieu à ce que chaque femme, accueillie ici, puisse se sentir reconnue en tant que victime. Cette « *bascule* » nécessite évidemment une connaissance des différentes formes de violences mais aussi des réponses qui existent aujourd'hui afin de lutter contre (notamment d'un point de vue légal et juridique).

C'est aussi à ce moment là qu'une prise de conscience pour chaque femme peut s'amorcer. Il s'agit pour chacune d'elle de tenter de le faire passer d'un statut de victime à celui d'actrice de sa vie personnelle et de son projet.

La relation créée dans le cadre de l'accompagnement est un outil important permettant à chaque femme qu'un « changement » naisse pour elle-même.

Cette relation engage directement les professionnelles. Il s'agit pour chacune d'être bien consciente de ce qui peut se jouer pour les femmes dans chaque relation éducative. L'équipe permet une prise de distance, un recul qui semble important pour rendre l'accompagnement des femmes le plus efficient possible.

Pour terminer, nous avons toutes à l'esprit dans l'équipe que la violence conjugale naît dans un contexte. C'est un phénomène social, qui touche toutes les catégories socio-professionnelles, pour autant, on retrouve toujours des liens dans les histoires de chacune qui ont pu favoriser le développement de violences conjugales. Aussi, il nous semble important qu'au cours des échanges partagés, nous puissions avec les femmes « ouvrir des portes », faire émerger des interrogations singulières les concernant. Il s'agit que chaque femme puisse fermer la porte de Clara Zetkin en emportant avec elle un savoir sur les violences conjugales, sur elle même, mais aussi des questionnements. Ainsi ramenées à la conscience, ces réflexions sur elles-mêmes permettront peut-être pour toutes de se prémunir, de se protéger pour les nouvelles relations qu'elles vont nouer dans le futur pour leur vie de femme.

Les chiffres parleront d'eux-mêmes, la réalité du phénomène des violences conjugales ne faiblit pas, dans l'accueil d'une première écoute, comme dans l'accompagnement spécifique proposé au CHRS, nous comptabilisons plus de 600 entretiens individuels menés pour l'année 2009.

Il nous semble important aujourd'hui de rendre compte de ce travail, de la spécificité qu'il induit et dans la nécessité de le rendre pérenne.

Un des chantiers de 2010 sera de recentrer et de retranscrire ce travail d'accompagnement des femmes victimes de violences à travers le projet de service du CHRS.

Aujourd'hui la question est de savoir pour nous professionnelles, œuvrant au quotidien à la mise en acte et en mouvements d'une éthique, de valeurs, d'un savoir-faire dont nous venons de parler, quelles sont les problématiques nouvelles, émergentes qui freinent notre pratique ?

Nous accueillons depuis quelques années déjà de plus en plus d'enfants, souvent jeunes ayant comme leurs mères un vécu douloureux dont il s'agit de se libérer. Cette souffrance trouve bien souvent des moyens d'expression, parfois durs, parfois silencieux mais très souvent déroutants, laissant la famille dans une incompréhension, une difficulté à trouver de nouveaux repères.

La question des enfants, de l'accompagnement spécifique qu'ils demandent et induisent du fait de leur vécu de violences, nous amènent à nous interroger sur la place qui leur ait donnée au CHRS ?

Quels moyens peuvent être mis en œuvre afin que ces difficultés soulevées par les mères et « mises en scènes » par les enfants puissent se dire, s'entendre et être travaillées plus en profondeur et de façon plus pérenne que nous le faisons aujourd'hui.

Cette question se trouve être d'autant plus centrale, qu'elle concerne directement les femmes accueillies dans leur statut de mère, souvent mis à mal.

Quel peut être notre travail autour de la parentalité, afin qu'elles puissent elles aussi retrouver un équilibre et qu'elles puissent laisser s'exprimer *la femme qui est en elle* ? Quels sont les moyens possibles à notre disposition et ceux qu'il s'agit d'inventer afin de répondre à cette évolution du public accueilli.

Enfin, nous parlerons aussi d'une réalité qui tend à s'accroître de plus en plus. Nous recevons en effet de plus en plus de femmes en grande souffrance psychologique et psychique. Cette souffrance demande elle aussi un savoir faire particulier qui parfois dépasse nos compétences professionnelles.

De plus en plus d'orientation vers les CMP (Centre Médico Psychologique) sont proposées aux femmes accueillies au CHRS dans le cadre de problématiques diverses mais souvent envahissantes voire handicapantes quant à leur réinsertion ou tout simplement au quotidien.

Encore une fois, des moyens sont à diversifier, à créer afin de répondre au plus près aux besoins d'un public qui change, et qui souffre de façon plus notable.

En conclusion, l'année 2010 ouvre pour nous professionnelles des perspectives qui peuvent paraître ambitieuses, mais qui nous semblent à ce jour primordiales afin de répondre de cette éthique que l'ont s'est fixée en tant que travailleuses sociales.

5. PAROLES ET TEMOIGNAGES

Témoignage d'Aurélia, 55 ans, victime de violences conjugales et accueillie depuis 2 mois au sein du CHRS collectif.

« Une histoire vraie... »

Mon nom est Aurélia C., je suis de nationalité Roumaine. Maintenant je vis au CHRS Clara Zetkin.

Aujourd'hui le 16 Janvier 2010, la semaine passée le temps a changé vite, vient la neige, la même chose que dans mon pays. Les petits n'ont pas d'école, les voitures ne peuvent pas circuler, tout est blanc. Je rigole et je parle que je viens avec la neige de la Roumanie. Car maintenant, je peux rigoler, ma vie a changé.

28 ans j'ai pleuré, je n'avais pas de motivation pour rigoler. Chaque fois, j'ai besoin de sortir et de fermer la porte. J'ai une sensation bizarre, je veux rentrer vite, car ici c'est chaud c'est bien, ici je suis en sécurité. C'est ça qui m'intéresse beaucoup.

Et maintenant, la vérité, je ne viens pas de Roumanie avec la neige. Je viens avec un petit sac à main avec mes papiers.

Je suis désespérée, je préfère mourir, je n'ai pas su supporter ma vie d'enfer, de calvaire psychique et physique. C'est la vie que mon mari, ensemble avec sa mère et toute sa famille, ont pu m'offrir. J'ai vécu 28 ans soumise [...]

Et maintenant, c'est la plus difficile nuit de ma vie, mon portable sonne, un numéro de Roumanie. C'est quelqu'un qui parle avec la voix qui tremble. Il me dit « vient vite car ton fils de 29 ans est à l'hôpital, il a fait une rupture d'anévrisme. » Je ne sais pas comment aller en Roumanie. Je ne sais pas quand je reviens en France. Tout ce que je sais, c'est que je vais partir de la Roumanie avec un papier de décès. Je pense que ma vie est finie. Je ne supporte pas, je ne peux pas rester à la maison. Je regarde tout le temps par la fenêtre, je pleure, je pleure [...]

Après, vient l'histoire de mon ex-mari, la première fois que je suis allée à la police, ma vie a changé. Personne ne veut parler avec moi, même mon fils. Et tout le monde dit que suis folle ! Ma sœur me téléphone pour me dire que je ne peux plus l'appeler. Maintenant, je suis seule avec ma souffrance. Après une semaine, ma sœur m'appelle et je lui demande de venir avec moi au CIDFF, voir madame xxxxx. J'ai expliqué pourquoi je viens la voir [...] Je fais tous les papiers nécessaire et je viens ici au CHRS Clara Zetkin.

Ici, je viens avec ma sœur, des documents et la plainte. J'avais RDV avec madame Karine. Toutes les deux parlent de la suite du dossier. Je sens quelque chose de chaud, de la sécurité et une personne qui veut du bien pour moi. En sortant, je dis à ma sœur « c'est bien ici ! »

Quand je suis arrivée à la maison j'ai pleuré. Je suis très très triste. Je pense que les papiers sont acceptés, je pense que je ne suis pas capable de partir, en laissant M et J. Mais c'est trop difficile de ne pas accepter [...] J'ai pleuré, j'ai beaucoup de douleurs, je ne peux pas respirer, je ne vois pas l'escalier tellement je pleure. Je dis à ma sœur, « aller vite, je veux sortir vite ». Je suis fière de moi, mon cœur est remplie de bonheur, pour la première fois je fais quelque chose pour moi.

Ici, je suis attendue, une femme, très gentille et très sympathique. Elle parle et en même temps elle rigole. Elle s'appelle Melle Géraldine. Je reste avec elle, je parle, un p'tit peu, un p'tit peu, je suis bien. Ici, je suis en sécurité. Après, je parle encore, j'ai oublié mon problème [...] Je vois que ma sœur pleure et tremble. Je me demande, « pourquoi, elle pleure ? » c'est moi qui laisse mon petit pas elle ! Je veux rester seule pour dormir car j'ai passé beaucoup de nuits sans dormir. Je me demandais encore où j'allais aller. Après Melle Géraldine est sortie, je suis surprise « ce n'est pas possible une jeune fille qui

a un métier très difficile, elle le fait avec beaucoup de plaisir et d'intérêt. La vérité ma vie est changée. En présence de Melle Géraldine, jamais une personne peut rester triste, parce qu'elle a quelque chose que dieu lui a donné, de transformer la tristesse en bonheur. Aujourd'hui, c'est le 3 novembre 2009.

Il reste un peu de temps pour arriver à la fête du père Noël et du réveillon. La journée du père Noël, c'est une journée très importante pour ma vie. Je pense que je suis triste et je reste dormir pendant trois jours. Ça s'est pas passé comme ça, dans la soirée du père Noël, nous restons accompagnées de madame Chantal, une femme très intelligente avec beaucoup d'expérience. Je sais que je ne suis pas avec ma famille, à la place de ma famille c'est madame Chantal. Elle me redonne l'envie de fêter Noël. Je me sens dans ma famille. Nous préparons ensemble tout pour la fête, après jouer aux cartes, après danser, rigoler. C'est le premier père Noël de ma vie en sécurité. Je n'oublierai jamais. Maintenant, je ne pense pas à la journée du réveillon car je suis sûre que tout se passe bien. Car la fête de Noël j'ai pris beaucoup de confiance en moi et beaucoup de force pour aller encore mieux.

Ma grande surprise, ça a été quand j'ai appris que le 31/12, une coiffeuse allait venir. C'est quelque chose que je n'ai jamais pensé. La journée du réveillon, nous sommes accompagnées de Melle Adeline, c'est une personne très bonne, j'avais l'impression de la connaître depuis longtemps, maintenant je suis dans ma famille. Ensemble nous préparons tout. La journée s'est très bien passée, Melle Adeline a fait des photos, a rigolé, dansé [...] Je veux oublier tout. Je veux toute ma vie la fête du père Noël et du réveillon pareil que 2009 !

C'est quelque chose que je suis surprise. C'est la surveillance de nuit : tout le monde est très gentil, et quelque chose d'inimaginable, tout le monde est couché et une personne reste pour regarder. Et tout ça, c'est grâce au responsable du CHRS. Il a une place dans mon cœur, il sait mettre chaque personne à sa place. Il change la vie de beaucoup de femmes et des petits. J'ai prié dieu pour qu'il dise merci à tout le monde à ma place. Ici je suis contente, je vis au paradis !

6. RESSOURCES HUMAINES

- ☑ La poursuite d'un travail avec un analyste/superviseur (intervention de 3 heures par mois) afin d'apporter une aide à la clarification des problématiques rencontrées et ainsi créer un contexte d'élaboration pour une bonne pratique professionnelle.
- ☑ Un veilleur de nuit à temps partiel a quitté le service en septembre 2009.
- ☑ Un veilleur de nuit est décédé en décembre 2009. Il a été remplacé par une personne qui assurait jusqu'alors un week-end sur deux et certains remplacements de veilleurs.
- ☑ Une salariée, accueillie préalablement en stage au sein du CHRS ARGOS, a été recrutée afin de remplacer la salariée qui effectue dorénavant les nuits. Elle complète son temps de travail en effectuant les heures assurées par le veilleur de nuit qui a quitté le service.
- ☑ L'équipe éducative a offert à une stagiaire éducatrice spécialisée et une stagiaire TISF (Technicienne de l'intervention sociale et familiale) un lieu de découverte et d'apprentissage professionnel.
- ☑ Un dispositif d'astreinte des cadres est prévu pour gérer les situations d'urgence durant les nuits et les week-ends. En 2009 on dénombre pour l'ensemble des services concernés, 77 interventions représentant environ 13 heures d'échanges téléphoniques et 3 heures de déplacements (soit 16 heures d'interventions).

Temps consacré à la formation, plan de formation :

- ☑ Le responsable éducatif a poursuivi sa formation à la préparation du Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention avec l'IRTS de Rennes et a validé son diplôme fin 2009.
- ☑ Le responsable de pôle et le responsable éducatif ont suivi la formation mise en place pour l'équipe d'encadrement sur la gestion du temps avec le cabinet RH Solution.
- ☑ 4 membres de l'équipe ont suivi la formation à l'évaluation interne avec l'URIOPSS de Rennes.
- ☑ 1 membre de l'équipe a suivi la formation «Gestion de la souffrance psychique» avec le CODES des Côtes d'Armor.
- ☑ 1 personne de l'équipe a suivi la formation «Egalité professionnelle» avec Perfegal.

Temps consacré à la formation hors plan de formation (colloques, conférences....) :

- 1 salariée de l'équipe a assisté à une sensibilisation aux violences conjugales animée à l'interne par le service Accueil Ecoute Femmes.
- 2 personnes de l'équipe ont suivi la formation «Sauveteur Secouriste au Travail» animée par deux salariées à l'interne.
- 1 secrétaire a bénéficié d'une formation interne sur le traitement et le suivi des dossiers d'aides au logement (APL/AL).
- 2 personnes de l'équipe ont participé aux journées de réflexions et de recherches actions organisées par la Fédération Nationale Solidarité Femmes.

7. ENVIRONNEMENT, RESEAU, PARTENARIAT

Notre démarche de travail en réseau s'appuie sur la recherche d'un lieu de communication et de collaboration entre les acteurs différents de l'action sociale et d'aide auprès des femmes victimes de violences conjugales.

Le travail en réseau doit respecter les positions de chacun. Il doit accepter les différences d'interprétation et permettre à chacun de conserver la spécificité de ses missions, tout en lui permettant d'être complétée par celles que proposent respectivement les partenaires. Nous souhaitons favoriser cette démarche en soutenant ce qui s'est déjà mis en place et en créant les conditions favorables à son développement.

La question de la place des enfants et de la souffrance que peut générer pour eux la situation précaire et conflictuelle de leurs parents, nous amène aussi à développer un partenariat spécifique, que ce soit avec les professionnels des équipes éducatives des Circonscriptions de la Solidarité Départementale ou avec les lieux d'écoute et de médiation tels que le Centre d'Accueil à la Parentalité, le Lieu Dit ou le Gué.

L'équipe éducative travaille avec le réseau de travailleurs sociaux en s'appuyant sur plusieurs aspects :

- La capacité à croiser les regards sur les situations des femmes et de leurs enfants.
- La possibilité de mobiliser les ressources collectives.
- La capacité d'élaborer des stratégies d'interventions dans un cadre cohérent.
- Une connaissance des dispositifs et procédures existantes en matière de protection de l'enfance.

Il est pris en compte l'ensemble des intervenants et les institutions auxquelles les femmes se réfèrent en proposant une démarche interinstitutionnelle du traitement des problèmes de violences (santé, justice, éducation...). Parce qu'il y a la nécessité de mettre en place un accompagnement social qui ne soit pas isolé, il est mené un travail pour mieux connaître nos partenaires et mieux comprendre leur capacité d'action respective.

En cohérence avec les missions du CHRS, et afin de répondre au mieux aux problématiques rencontrées par les personnes en difficulté, nous avons poursuivi ce partenariat et avons mis en place des actions pour le développer sur différents axes :

A cette fin de travail en réseau l'équipe éducative se mobilise dans le cadre de :

Formation / information :

- avec l'ITES de Brest : Accueil de stagiaires ES
- avec l'AFPE de St-Brieuc : Accueil d'une stagiaire Québécoise.
- avec le lycée d'enseignement Jean Moulin de St-Brieuc : Intervention au Lycée et accueil d'une stagiaire en formation de TISF, étudiantes au Lycée Jean Moulin. Cette formation est récente à St Brieuc et il semblait intéressant pour les formateurs, les étudiants et les éducateurs de rassembler leurs savoirs et savoirs faire et de les expérimenter sur le terrain de stage. En effet, l'équipe éducative du CHRS sollicite fréquemment les interventions de TISF pour accompagner les familles hébergées, en appui de notre accompagnement social. Il résulte de leurs interventions un bénéfice pour les personnes accompagnées.
- ADALEA formation : Information sur les métiers du social auprès des stagiaires

Actions socioculturelles externes :

- Participation à certaines actions culturelles de la ville de St Brieuc comme la foire exposition.
- **« Noël à la ferme »**, Centre Social du point du jour :
Depuis trois ans, les habitants du quartier ouest, sous l'égide du centre social du point du jour fêtent Noël. Cette année le CHRS Clara Zetkin s'est associée au le CHRS Argos pour permettre aux personnes hébergées de s'impliquer dans un projet citoyen, tout en partageant un moment festif.
Le bilan de cette participation a été valorisant pour l'ensemble des acteurs. Comme tous les ans, cette fête a remporté un franc succès, plus de 500 personnes sont venues sur le site. Le centre social a apprécié le partenariat avec les CHRS d'ADALEA ; et quant à nous, nous souhaitons poursuivre cette collaboration en nous inscrivant dans d'autres actions socioculturelles locales.
- **« Aérienne comme une bulle de savon »**, avec le Centre social du point du jour. Comme pour fêter Noël, le Centre Social du Point du Jour fête l'été en organisant une grande fête de quartier à laquelle les CHRS Clara Zetkin et Argos ont de nouveau apporté leur contribution en confectionnant de nombreux macarons et en animant un atelier « *bulles de savons* ».

Actions socioculturelles internes :

- Travail en partenariat avec le CHRS Argos, la Maison Relais, les Places de Stabilisation, la Boutique Solidarité pour l'organisation des fêtes de fin d'année : atelier déco, pâtisserie, goûter de Noël, réveillon de la solidarité. Le financement de ces événements a été possible suite à un appel à projet auprès de la Fondation de France.
- Tout au long de l'année, des repas à thème permettent de décliner les rencontres culturelles et gustatives par le biais de repas proposés et préparés par les résidentes.

Autres actions :

- Atelier recherche de logement : une éducatrice du CHRS Clara Zetkin participe à l'animation et au bilan de cet atelier mené par la Boutique Logement avec la participation des résidentes.
- La participation aux instances de concertation de nos partenaires (Concertation Pluridisciplinaires de Circonscription)
- La participation aux rencontres territoriales avec les associations membres de la FNSF.
- Participation aux actions menées le 25 novembre dans le cadre de la journée internationale contre les violences faites aux femmes
- Participation aux actions menées le 08 mars dans le cadre de la journée internationale de la femme.

Perspectives pour 2010 :

- Poursuivre et amplifier le partenariat avec le centre social du point du jour et notamment sur les actions « maman bien-être »
- Mener une réflexion sur les actions collectives pour une plus grande mutualisation des actions à l'échelle du Pôle Logement – Hébergement.
- Elaborer un livret d'accueil pour les enfants accueillis au sein du CHRS en partenariat avec les associations du territoire affiliées à la FNSF
- Accueillir de nouveaux stagiaires

8. PLAN D' ACTIONS

	Rappel des objectifs du plan d'actions 2006/2009	Réalisations au 31 Décembre 2009	Perspectives pour 2010
Actions	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prévoir une modification de notre parc logement sur l'éclaté pour l'adapter à une demande croissante de familles avec 1 ou 2 enfants. ▪ Etablir un bilan de l'action d'accueil des pères, formaliser cette action, la généraliser. ▪ Hébergement d'urgence : repositionner l'accueil des femmes victimes de violences sur le dispositif d'urgence sociale dans le cadre du 115. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le parc a été revu et correspond davantage aux besoins du public accueilli. ▪ Une réflexion et un travail ont été menés en ce sens mais il ne semblait pas aisé de travailler avec les femmes et leur conjoint. La question n'est pas éliminée mais il paraît opportun d'orienter les pères sur des structures extérieures au CHRS. ▪ L'accueil d'urgence est désormais géré par le Pôle Accueil Ecoute et Veille Sociale à partir du dispositif 115. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mutualisation du parc logement en lien avec les objectifs du CPOM en cours d'élaboration. ▪ Elaborer un livret d'accueil pour les enfants accueillis au sein du CHRS en partenariat avec les associations du territoire affiliées à la FNSF
Procédures évaluation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Finaliser les outils de la loi 2002 : règlement de fonctionnement, contrat de séjour, livret d'accueil, projet de service. ▪ Mettre en place les procédures de travail : l'accueil des demandes d'hébergement, sur l'entretien d'admission, la grille d'entretien, la commission d'admission. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les outils de la loi 2002-2 ont été réalisés et mis en œuvre (contrat de séjour, livret d'accueil, règlement de fonctionnement, conseil de la vie sociale) mais doivent être réactualisés. ▪ Un travail a été mené en 2008 pour la mise en place d'une commission unique d'admission pour l'ensemble des demandes d'admission des 3 CHRS de l'association, ainsi que pour les demandes d'ALT, de Sous Location, et plus tard de la Maison Relais et des Places de Stabilisation. Les procédures ont été établies selon les circuits de demandes. ▪ Cette commission, ouverte à des partenaires extérieurs, est opérationnelle depuis mai 2009. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les procédures sont retravaillées pour l'ensemble des services et des pôles de l'association, les documents réalisés sont à réactualiser. ▪ Participation aux groupes de travail mis en place par la DDCS avec le Conseil Général, les collectivités territoriales, les associations participantes à l'hébergement et au logement, la FNARS, les représentants des bailleurs sociaux, le PDALPD en prenant en compte l'évolution des dispositifs d'hébergement et la constitution d'un SIAO., avec pour objectif l'élaboration du protocole fin du premier semestre 2010.

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poser les indicateurs pour l'évaluation des objectifs de travail dans le projet individualisé des personnes hébergées + évaluer les modalités d'accompagnement, des pratiques. ▪ Engager une démarche prospective sur l'évolution de la qualité des prestations d'accompagnement. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place de la démarche d'évaluation interne qui permet de mettre en avant les points forts et les axes à travailler en vue de la démarche d'évaluation externe. La démarche a été réalisée en 2009 à partir d'un groupe de travail réunissant le responsable éducatif, un représentant de chaque CHRS et de chaque métier. Ce groupe a bénéficié de l'appui méthodologique de l'URIOPS dans le cadre du plan de formation. Cette réflexion a permis d'alimenter le diagnostic effectué dans le cadre du CPOM. ▪ Mise en place avec la DDASS d'une Convention Pluriannuelle d'Objectifs et de Moyens. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Définition d'un cadre commun de référence aux professionnels sur les droits des usagers et leur participation à la vie du pôle et de l'association en faisant évoluer les règlements de fonctionnement et le CVS en y associant les administrateurs, les résidentes et les professionnelles. ▪ Mise en place d'un Conseil de vie Sociale à l'échelle des CHRS, de la Maison relais et des Places de Stabilisation avec élection de représentants d'usager de chaque CHRS, de représentant des salariés et des administrateurs. ▪ Elaboration d'une grille d'évaluation afin d'objectiver l'évaluation des parcours des personnes accueillies ▪ Mise en place d'outils de suivi des parcours résidentiels des publics et d'évaluation du travail effectué. ▪ Actualisation des projets de services ▪ Réalisation du projet de service du Pôle Logement – Hébergement ▪ Réflexion sur une nouvelle organisation du travail à définir et à mettre en perspective pour 2010 : Mutualisation des moyens humains et matériels, développer des instances et des projets à l'échelle du Pôle (CVS, Actions collectives).
--	--	---	--

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Construire des tableaux de bord pour suivre d'une manière fiable l'évolution des activités. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place de tableaux de suivi mensuel de l'activité communs à l'ensemble des services du pôle logement hébergement fin 2008, pour un meilleur suivi et pilotage de l'action. ▪ Fin du premier plan d'actions et lancement de son évaluation parallèlement à la révision du Projet Associatif. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réflexion le suivi des parcours post hébergement. ▪ Réflexion sur la prévention des risques de maltraitance des personnes accueillies ou suivies. ▪ Préparation et validation du nouveau plan d'action du Pôle Logement – Hébergement 2010 – 2012
Partenariats	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Construire un partenariat pour développer ou renforcer nos actions, notamment en direction des offices HLM, des circonscriptions, du service PMI, auprès des services de justice. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Un partenariat existe avec les offices publics de l'habitat à raison d'une rencontre mensuelle pour une plus grande fluidité des parcours résidentiels. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poursuite de l'action et développement de nouveaux partenariats avec BSB et le SIREs de Bretagne. ▪ Renforcer les collaborations avec les services du Conseil Général chargés de la protection de l'enfance dans le cadre de la cellule départementale d'urgence, ainsi qu'avec les Juges des Enfants.
Ressources humaines et organisation du travail	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Finaliser et affiner les fiches de suivi du temps de travail. ▪ Etablir les fiches de poste. ▪ Mettre en place des entretiens individuels. ▪ Organiser des sessions de formations collectives et interservices pour mettre à jour les connaissances des salariés sur différents thèmes juridiques en relations avec leurs pratiques d'accompagnement et le cadre de leurs missions. ▪ Organiser un système de veille juridique. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'ensemble des fiches fonctions de l'association a été élaboré. ▪ La procédure est formalisée, les entretiens individuels d'évaluation de l'ensemble des salariés du pôle se sont déroulés en 2008. ▪ Ce travail est effectué dans le cadre des entretiens individuels d'évaluation. ▪ Poursuites des collaborations à travers une formation interservices réalisée en 2009 autour de la prise en charge de la souffrance psychique en partenariat avec le Comité Départemental d'Éducation pour la Santé. ▪ Réalisation et transmission aux équipes de notes d'information. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poursuite de la démarche. Une réflexion sur les contenus des entretiens est en cours à l'échelle de l'association. ▪ Poursuite de la démarche. ▪ Poursuite de la démarche.

<p>Moyens financiers</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rechercher de nouveaux moyens financiers pour développer de nouvelles actions en faveur de nos publics (animation du collectif, encadrement des enfants) et financer de nouveaux investissements : logiciels 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ce travail s'effectue davantage à partir d'actions spécifiques qui ne pourraient être financées dans le cadre du budget alloué. (Exemple Subvention Fondation de France pour organiser des fêtes de fin d'année en 2008 et 2009). 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poursuite de la démarche avec le recrutement du ou de la chargé(e) de mission du Pôle Logement - Hébergement afin d'appuyer le responsable de pôle et le responsable éducatif.
<p>Moyens matériels</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre en place un système de gestion prévisionnelle du parc logement (investissement mobiliers et immobiliers). 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place de procédures et outils de suivi et de gestion des investissements communs à l'ensemble des services de l'Association. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poursuite de la démarche.
<p>Communication</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire mieux connaître nos actions auprès de nos partenaires et améliorer nos outils de communication en externe. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'ensemble des services, dont les CHRS, dispose d'une plaquette d'information à destination des partenaires et du public sous une forme et une charte graphique commune à l'ensemble de l'association. ▪ Un site internet présentant l'association les différents pôles et services a été mis en ligne, celui-ci permet, outre une information sur nos activités, de communiquer sur l'actualité de l'association et également de télécharger nos outils de communication (projets de services, plaquettes,...) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Actualisation des outils existants. ▪ Valorisation des actions menées par le CHRS en alimentant la rubrique « actualités » du site internet de l'Association : www.adalea.fr